

*La diffusion du présent communiqué de presse est restreinte au Canada seulement. Le présent communiqué de presse ne doit pas faire l'objet d'une diffusion aux États-Unis par l'entremise d'agences de transmission américaines.*



### **ÉQUATEUR : NOUVEAU MANDAT MINIER**

**Québec (Québec)** – 22 avril 2008 – Ressources Plexmar inc. (« **Plexmar** ») (Bourse de croissance TSX : PLE) rapporte que l'assemblée constitutive d'Équateur a approuvée un Mandat Minier qui a créé de l'incertitude sur le statut des concessions minières. La société évalue présentement l'impact de ce Mandat car des amendements peuvent être encore déposés. Un communiqué de presse portant sur les impacts du Mandat sur les concessions de la société sera émis aussitôt que des informations additionnelles seront disponibles.

Après une réunion avec des représentants du secteur minier le vendredi 18 avril 2008, le Président du pays a émis un message clarifiant les intentions du Mandat Minier, disant :

Quito, le 18 avril 2008 – Le Président de la République, Rafael Correa, a réitéré aujourd'hui que le Mandat Minier cherche à éliminer toutes les concessions illégales mais "ne suspend pas l'activité minière en Équateur," a-t-il dit.

De plus, il a mentionné que, " Le Mandat Minier n'empêche pas les concessions futures, mais plutôt la majorité des concessions actuelles qui sont dans un mauvais état et qui devront être retournées à l'État dans un nouveau cadre législatif," a-t-il expliqué.

Finalement, le Chef de l'État a dit que, " Le dilemme actuel est de ne pas dire oui ou non aux mines, mais plutôt établir un secteur minier responsable, économique, social et respectant l'environnement,".

La société, ensemble avec d'autres compagnies d'exploration, planifie rencontrer les officiers gouvernementaux afin d'éclaircir les dispositions du Mandat et les amendements subséquents possibles afin de s'assurer que les titres miniers existants soient encore en vigueur.

### **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou au rendement financier futur de Plexmar et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui pourraient modifier de manière appréciable les résultats, le rendement ou les réalisations de Plexmar par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Plexmar. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. La société décline toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.*

*La Bourse de croissance TSX décline toute responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.*

Guy Bédard  
Président et chef de la direction  
(418) 658-6776